



ACCUEIL DE LOISIRS DEVECEY

**RESTAURATION SCOLAIRE
PERISCOLAIRE
VACANCES SCOLAIRES
MERCREDIS LOISIRS**

**LE GUIDE DES FRANCAS
DE DEVECEY**

les ÉDUCATIFS
ET SOLIDAIRES
francas
du doubs



CONTACTS

Nom du centre : FRANCAS de Devecey

Directrice : Mme DOLE Clémence

Directrice adjointe : Mme LAFORET Florine

Adresse : 2 d route de Bonnay 25870 DEVECEY

Mail : devecey.cdl@francas-doubs.fr

Numéros de téléphone : 07.84.26.07.11 ou 03.81.52.69.48

Portail famille : devecey-francas@leportailfamille.fr

PERMANENCE DE LA DIRECTRICE

- Lundi : 14h-16h30
- Mardi : 14h-16h30
- Mercredi : 8h30-17h30
- Jeudi : 14h-16h30
- Vendredi : 14h-16h30

PORTAIL FAMILLE

Qu'est-ce que le portail famille ? C'est un site internet, personnalisé pour chaque structure FRANCAS, sur lequel, chaque famille a son espace personnel (accessible avec leur mail et un mot de passe sécurisé).

A quoi cela sert-il ? Depuis cet espace personnel, les familles peuvent gérer leurs informations privées (numéros de téléphone, membres de la famille, fiche de santé...), créer ou annuler les réservations de restauration scolaire, périscolaire, mercredis loisirs et vacances scolaires, consulter et payer les factures ainsi que se tenir informé des actualités de la structure.

PERISCOLAIRE ET RESTAURATION SCOLAIRE

DATES D'OUVERTURE : Du Lundi 01 Septembre 2025 au Vendredi 03 Juillet 2026

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
<u>Périscolaire</u> 7h30 à 8h30	<u>Périscolaire</u> 7h30 à 8h30	<u>Accueils supplémentaires</u> 7h30 à 8h30 Et/ou de 17h30 à 18h30 (Minimum 3 inscrits) <u>Mercredis semaine scolaire +</u> <u>Centre de loisirs (vacances</u> <u>scolaires)</u> De 8h30 à 17h30	<u>Périscolaire</u> 7h30 à 8h30	<u>Périscolaire</u> 7h30 à 8h30
<u>Restauration scolaire</u> 11h45 à 13h45	<u>Restauration scolaire</u> 11h45 à 13h45		<u>Restauration scolaire</u> 11h45 à 13h45	<u>Restauration scolaire</u> 11h45 à 13h45
<u>Périscolaire</u> 16h30 à 18h30	<u>Périscolaire</u> 16h30 à 18h30		<u>Périscolaire</u> 16h30 à 18h30	<u>Périscolaire</u> 16h30 à 18h30

TARIFS PERISCOLAIRE (ATL déjà déduits)

* : tranche bénéficiant des ATL

Quotient familial	Accueil matin 1h	Midi	Soir 2h
De 0 à 800 €*	0.75 €	4.60 €	1.50 €
De 801 € à 1000 €	1.25 €	7.00 €	2.50 €
De 1001 € à 1200 €	1.70 €	7.95 €	3.40 €
De 1201 € à 1400 €	1.80 €	8.20 €	3,60 €
De 1401 € à 1800 €	1.95 €	8.40 €	3,90 €
De 1801 € à 23000 €	2.20 €	8.90 €	4.40 €
A partir de 2301 €	2.45 €	9.40 €	4.90 €

RESERVATIONS ET ANNULATIONS : MODALITES ET DELAIS

Rappel des délais d'annulation via le portail famille :

48 h en JOURS OUVRES avant la prestation (ex : lundi avant minuit pour le jeudi midi) pour la restauration scolaire.

24 h en JOURS OUVRES avant la prestation pour le périscolaire matin et soir.

Au-delà de ces délais, le repas et/ou les heures de périscolaire seront facturées. Néanmoins, pour la sécurité de tous les enfants, il est impératif de prévenir la directrice de l'absence de votre enfant.

PERISCOLAIRE DU MATIN

Le temps d'accueil du matin est un moment calme afin que les enfants prennent le temps de se réveiller à leur rythme. Les enfants disposent de la bibliothèque, des jouets et jeux de société ainsi que de coloriages. Les animateurs sont là pour jouer avec eux (lecture d'un livre, jeux de société...). L'équipe d'animation veille à accueillir les familles, à créer un lien de confiance afin de rendre la séparation la plus douce possible pour tout le monde.

PERSICOLAIRE DU SOIR

Les lundis et jeudis soir, une « pause cartable » est proposé aux enfants. En lien avec l'équipe éducative de l'école et les parents, nous poursuivons le travail en répondant aux besoins spécifiques d'accompagnement pour ce temps-là. (Inscription à la rentrée)

L'équipe d'animation veille à proposer tous les soirs des goûters équilibrés et en quantités suffisantes en fonction de l'âge et des besoins des enfants. Les goûters sont fournis par la structure.

Les départs échelonnés sont interdits de 17h10 à 17h45 pour laisser la possibilité à l'équipe d'animation de proposer des activités de qualité et répondant au projet pédagogique de l'année. Après 17h45 les enfants sont libres dans leur choix d'activité.

RESTAURATION SCOLAIRE

Dans le cadre du projet pédagogique et donc de l'éducation aux goûts, les animateurs présentent les plats aux enfants et les incitent à y goûter pour découvrir de nouvelles saveurs qu'ils apprécieront ou non.

Le temps méridien se déroule en 1 seul service (avec d'un côté un service exclusivement réservé aux maternels et de l'autre côté un service pour les primaires sous forme de self). Le self fonctionne de la façon suivante : les enfants décident d'aller manger quand ils le désirent tout en respectant l'horaire limite de 13h10. De ce fait, les enfants bénéficient d'un temps de jeux et de détente après ou avant le repas, gagnent en autonomie, écoutent leurs besoins et profitent d'un espace de repas plus calme.

Durant le temps méridien, les animateurs sont chargés de proposer des ateliers dans le cadre de différents projets (spectacle de fin d'année, création de décors pour le village, ...) ou de lancer des activités ponctuelles (manuelles, jeux collectifs, tournois...).

MERCREDIS LOISIRS

HORAIRES D'OUVERTURE

- Accueils supplémentaires matin/soir : 7h30 / 8h30 et/ou 17h30-8h30
- Journée mercredis loisirs : 8h30-17h30

TARIFS (ATL déjà déduits)

*= tranche bénéficiant des ATL

Pour les personnes extérieures au village, il faut ajouter 2€ au tarif ci-dessous

Quotient familial	Journée complète avec repas 8h30-17h30	Journée complète sans repas	Matin sans repas 8h30-12h	Après-midi sans repas 14h-17h30	Matin avec repas 8h30-14h00	Après-midi avec repas 12h-17h30	Matin de 7h30 à 8h30	Soir de 17h30 à 18h30
De 0 à 800 €*	11 €	8 €	6 €	6 €	10.30 €	10.30 €	0.75 €	0.75 €
De 801 € à 1000 €	15.40 €	14.30 €	9.30 €	9.30 €	13.60€	13.60€	1.25 €	1.25 €
De 1001 € à 1200€	16.50 €	15.35 €	10 €	10 €	14.30 €	14.30 €	1.70 €	1.70 €
De 1201 € à 1400€	17.05 €	15.85 €	10.30 €	10.30 €	14.60 €	14.60 €	1.80 €	1.80 €
De 1401 € à 1800 €	17.60 €	16.35 €	10.60 €	10.60 €	14.90 €	14.90 €	1.95 €	1.95 €
De 1801 à 2300 €	19.75 €	18.40 €	12 €	12 €	16.30 €	16.30 €	2.20 €	2.20 €
A partir de 2301 €	21.90 €	20.40 €	13.20 €	13.20 €	17.50 €	17.50 €	2.45 €	2.45 €

RESERVATIONS ET ANNULATIONS : MODALITES ET DELAIS

- Délai de réservation sur le portail familles : 2 JOURS en jours ouvrés (sauf en cas de sortie à la journée : 7 jours)
- Délai d'annulation sur le portail familles : 2 JOURS en jours ouvrés (sauf en cas de sortie prévue à la journée : 7jours)

Centre de loisirs

Les programmes sont diffusés sur le portail familles et affichés sur le panneau à l'accueil du périscolaire a minima 3 semaines avant le début de la période.

DATES D'OUVERTURE

L'accueil de loisirs ouvre chaque première semaine des vacances d'automne, d'hiver et de printemps. En ce qui concerne les grandes vacances, le centre sera ouvert les 3 premières semaines de juillet et la dernière semaine d'août. La structure est fermée durant les vacances de fin d'année (Noël et Nouvel An).

HORAIRES D'OUVERTURE

Les horaires d'ouvertures sont les mêmes que pour les mercredis loisirs.

TARIFS APPLIQUES sont les mêmes que pour les mercredis loisirs. Le tarif pour les personnes extérieures au village est de 2€ de plus.

RESERVATIONS ET ANNULATIONS : MODALITES ET DELAIS

Les réservations se font uniquement par le biais du portail familles. Les délais de réservation sont annoncés sur les plaquettes de chaque période de vacances.

Délai de réservation : jusqu'à 7 jours avant la prestation

Délais d'annulation : jusqu'à 5 jours avant la prestation

LES ACTIVITES

L'équipe d'animation propose un thème par semaine et construit son programme en fonction de ce dernier. Elle veille également à proposer des activités variées (et adaptées aux capacités des petits et des grands) afin que chaque enfant s'épanouisse et s'approprie le programme.

Dates d'ouverture ALSH 2025-2026

Automne : du Lundi 20 au Vendredi 25 Octobre 2025

Hiver : du Lundi 09 au Vendredi 13 Février 2026

Printemps : du mardi 07 au Vendredi 10 Avril 2026

Été : du Lundi 06 au Vendredi 24 Juillet 2026 et du Lundi 24 au Vendredi 28 Août 2026

PROJET EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE

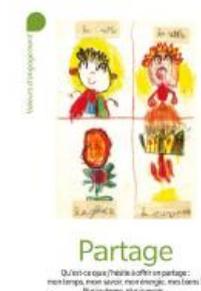
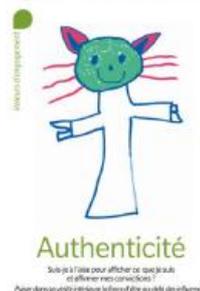
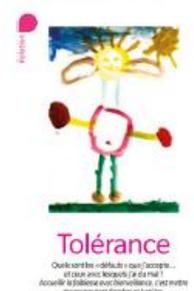
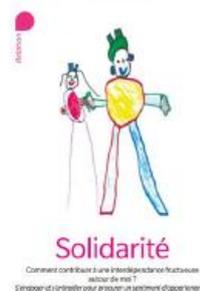
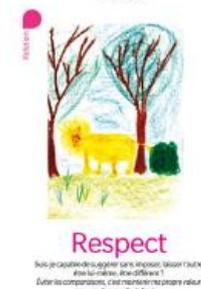
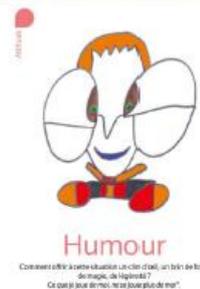
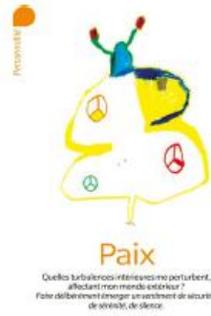
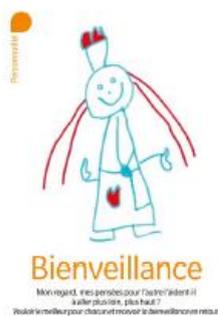
« Les Francas », est une association de mouvement d'éducation populaire, complémentaire à l'école publique ayant pour but de favoriser le développement de l'enfant, lui faire acquérir de l'autonomie, le former à être un citoyen et le faire participer à des activités individuelles et collectives. Les valeurs que nous défendons avec les Francas du Doubs sont entre autres : la citoyenneté, la solidarité, la laïcité et l'accès aux loisirs pour tous.

Le projet éducatif se décline en 4 axes et autour de 14 valeurs fondamentales de l'éducation populaire et 17 objectifs de développement durable. L'équipe d'animation s'appuie sur tous ces éléments afin de construire son projet pédagogique pour les périscolaires et pour chaque vacance scolaire. Vous pourrez retrouver les différents projets pédagogiques dans l'onglet « téléchargement » du portail famille.

Les axes éducatifs :



Les valeurs :



Les objectifs de développement durable :



Combattre la pauvreté des familles notamment monoparentales avec nos séjours, et participer à la réduction de la pauvreté par l'appui à la scolarisation (CLAS) ou l'accès à la culture



Découvrez un nouveau partenaire durable Carte Blanche Améliorer la qualité des repas avec Château d'Uzel



Découverte des pratiques sportives et alternatives bien-être (Snoezelen, Yoga, Méditation)



Le PRH pour inclure TOUS les enfants



Des programmes pour lutter contre les inégalités de genre dès la crèche: des crèches non genrées, une éducation aux jeux indifférenciés, et des actions contre les stéréotypes



Impliquer les enfants contre le gaspillage et la préservation de l'eau



Impliquer les publics dans une utilisation de l'énergie et sensibiliser aux modes alternatifs et complémentaires



Par l'emploi des parcours Employeur Engagé pour réduire la proportion de jeunes non scolarisés, ni en emploi, ni en formation 1 jeunes 1 solution La recherche de mutualisation sur un territoire Le recrutement des séniors



De nouvelles solutions de mobilité le SCHOOL BUS En 2022



Faire de l'égalité des chances une réalité : CLAS, CENTRE SOCIAL, TIERS LIEUX NUMERIQUE



Impliquer les citoyens dans la vie de la cité : parents, ados chantiers citoyens, centre social Grand Charmont

12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



Développer l'économie circulaire, une politique d'achats ESS et e, la lutte contre le gaspillage, l'éducation au Up cycling

13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



Sensibiliser les enfants et les parents aux enjeux climatiques et les éco-gestes

14 VIE AQUATIQUE



Avec 53kg de plastique par habitants, nous substituons pour lutter contre la pollution marine!

15 VIE TERRESTRE



Sensibiliser à la préservation des milieux forêts, montagnes, nos activités découvertes

16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES



Participation aux actions de sensibilisation avec le ministère de la justice, de lutte contre les violences faites aux femmes, SOS racisme

17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS



Découvrez notre partenaire engagé United Schools

<https://wheelofnames.com/fr/mt7-4kf>

FOURNISSEUR DE REPAS

Les repas sont préparés par la cuisine d'Uzel. Les repas seront livrés tous les midis en liaison froide. Les repas commandés, seront répartis en 5 composants, soit : une entrée, un plat, un produit laitier, un dessert et du pain.

FACTURES ET REGLEMENTS

Les factures sont envoyées sur le portail familles au plus tard le 10 du mois suivant. Les règlements peuvent être effectués par carte bancaire via le portail familles, chèque bancaire, virement (envoi du RIB sur demande), CESU uniquement pour le périscolaire et la restauration scolaire (heures de garde uniquement hors frais de repas) et ANCV pour les vacances (contacter la directrice pour connaître les modalités).

La CAF finance les accueils collectifs de mineurs qui, en contrepartie, doivent adapter leurs tarifs en fonction du Quotient Familial (QF) des familles. Il est impératif de bien renseigner votre numéro d'allocataire CAF dans votre dossier du portail famille afin que la directrice de l'accueil puisse prendre connaissance de votre QF et appliquer les tarifs qui correspondent à celui-ci. Si vous ne communiquez pas votre numéro d'allocataire ou ne justifiez pas de votre quotient familial, alors le tarif maximum vous sera appliqué. Il n'y aura pas d'effets rétroactifs en cas de justification tardive.

INSCRIPTION

Pour inscrire votre enfant merci de compléter la fiche de renseignements ainsi que la fiche sanitaire. Dernières pages de ce guide.

Et de joindre à ces fiches :

- La copie du carnet de vaccination.
- La signature de la bonne prise en compte du règlement intérieur. (ci-dessous)

Un dossier (fiche de renseignements + fiche sanitaire + copie carnet de vaccination + coupon réponse du règlement intérieur) est valable pour une année scolaire entière (et concerne le périscolaire, la restauration scolaire, les centre de loisirs et les mercredis loisirs)

A noter qu'une réunion de rentrée (présentation de l'équipe, de notre fonctionnement et des différents projets pour l'année 2025-2026) sera prévue le lundi 08 Septembre à partir de 18h.

Les inscriptions sont à rendre avant le 21 Juillet 2025 pour une inscription rentrée 2025-2026.

.....
Je soussigné Mr/Mme

responsable de(s) l'enfant(s)

NOM : PRENOM :..... ,

NOM : PRENOM :..... ,

NOM : PRENOM :..... ,

déclare avoir bien pris connaissance du règlement intérieur des Francas de Devecey.

Date et Signatures :

Parent(s)

Enfant(s)



FICHE DE RENSEIGNEMENTS ET FICHE SANITAIRE

LES FRANCAS DU DOUBS
SITE DE Francas de Devecey
1a 2b route de Bonnay 25870 DEVECEY
Tél : 381526948
e.mail : devecey.cdl@francas-doubs.fr

I RENSEIGNEMENTS

Nom, prénom de l'enfant Né(e) le :

Ecole : Enseignant : Classe :

Lieu d'accueil (pour les multisites) :

Personnes à joindre en cas d'urgence (Nom+Téléphone) :

PARENTS DE L'ENFANT

	Rep. légal 1	Responsable de l'enfant <input type="checkbox"/>	Rep. légal 2	Responsable de l'enfant <input type="checkbox"/>
Nom, Prénom :				
Adresse du domicile :				
Tél. Domicile/Portable :				
Courriel :				
Profession :				

N° Allocataire Régime social :
C.A.F. d'appartenance : CAF DU DOUBS MSA de Franche-Comté Autre C.A.F.

PERSONNES AUTORISEES A RECUPERER L'ENFANT :

Nom/Prénom	Lien de parenté	N°Téléphone	Adresse

Autorisations :

J'autorise mon enfant, à rentrer seul à la fin des activités OUI NON

L'enfant sait-il nager ? OUI NON Piscine autorisée : OUI NON

Pendant les activités, j'autorise le personnel de l'association à photographier et/ou à filmer mon enfant pour la création de souvenirs et d'archives. OUI NON

J'autorise l'association à utiliser ces supports pour sa promotion et son information (presse et journaux locaux, nouveau média, affiches...) OUI NON

Conformément à l'article L222-4 de la loi du 17 juillet 2001, nous informons les parents de leur intérêt à souscrire un contrat d'assurance pour leurs enfants couvrant les dommages corporels auxquels peuvent les exposer les activités auxquelles ils participent

Compagnie d'assurance N°Téléphone N°Contrat :

II INFORMATIONS SANITAIRES :

Régime alimentaire Date de dernière mise à jour du carnet de santé

Allergies :

L'enfant possède-t-il un PAI OUI NON (si oui joindre une photocopie du PAI ou un justificatif médical)

Médecin traitant Nom : **Téléphone**

Adresse :

Je certifie que la vaccination de mon enfant est à jour.
Je dois fournir un justificatif (photocopie du carnet de santé ou certificat médical) sur le portail ou en main propre.
Sans pièces justificatives votre enfant ne sera pas admis au centre.

L'enfant est-il en situation de handicap OUI (avec allocation AEEH) OUI (sans allocation AEEH) NON

L'usager suit-il un traitement médical ? OUI NON

Recommandations utiles (lunettes, autre....) :
.....
.....

Certifications et autorisations parentales :

Ayant pris connaissance des conditions de fonctionnement du centre de loisirs périscolaire, je soussigné, responsable légal de l'enfant inscrit :

- 1) autorise mon enfant à participer aux différentes activités proposées par les organisateurs,
- 2) certifie exacts les renseignements portés sur cette fiche,
- 3) décharge les organisateurs de toute responsabilité pour tout accident qui pourrait survenir avant ou après les heures de fonctionnement du centre de loisirs périscolaire,
- 4) autorise les organisateurs à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'urgence médicale,
- 5) dégage l'association de toute responsabilité en cas de vol ou de perte d'objets personnels (vêtements, bijoux...)
- 6) certifie avoir pris connaissance et accepter le règlement intérieur joint ainsi que les conditions d'utilisations.

Réglementation RGPD : (Réglementation Générale sur la Protection des Données)

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par l'association des Francas du Doubs, le temps des loisirs pour l'inscription de votre (vos) enfant(s) dans une de nos structures d'accueil et qui constitue la base légale du traitement des informations personnelles. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : CAF du Doubs, services de gestion administrative des Francas du Doubs, le temps des loisirs et potentiellement les collectivités partenaires. (Commune, services de l'état, SDJES, EPCI, conseil départemental, conseil régional) Les données sont conservées pendant la durée de présence de votre (vos) enfant(s) dans une de nos structures et pendant 5 ans dans le cadre de la justification de la réalité de l'activité auprès des financeurs et des autorités de tutelle. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Pour toutes questions ou informations complémentaires, vous pouvez envoyer une demande à l'adresse suivante : delegation-departementale@francas-doubs.fr

Fait à, le Signature :